



**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité juridique
Cinquante-huitième session
Vienne, 1^{er}-12 avril 2019

Rapport succinct du Groupe de travail chargé du programme « Espace 2030 » du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

1. Donnant suite à la décision adoptée par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa soixante et unième session, tenue du 20 au 29 juin 2018, le Groupe de travail chargé du programme « Espace 2030 » a été créé au titre d'un nouveau point de l'ordre du jour du Comité, intitulé « Programme "Espace 2030" », qui va y rester inscrit jusqu'à sa soixante-troisième session, en 2020 ([A/73/20](#), par. 358 à 364).
2. Le Groupe de travail s'est réuni pendant la cinquante-huitième session du Sous-Comité juridique, en séances plénières et en consultations informelles, pour examiner un avant-projet du programme « Espace 2030 » et de son plan de mise en œuvre, établi par son Bureau avec le concours du Secrétariat.
3. Le Groupe de travail était saisi des documents suivants :
 - a) Rapport succinct du Groupe de travail chargé du programme « Espace 2030 » du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique ([A/AC.105/1202](#), annexe IV) ;
 - b) Document de travail présenté par le Bureau du Groupe de travail chargé du programme « Espace 2030 », intitulé « Projet de structure du programme "Espace 2030" et de son plan de mise en œuvre (révisé) » ([A/AC.105/C.2/L.307](#)) ;
 - c) Document de travail présenté par le Bureau du Groupe de travail chargé du programme « Espace 2030 », intitulé « Zero draft : the "Space2030" Agenda – space as a driver of sustainable development » ([A/AC.105/C.2/2019/CRP.10](#)) (en anglais uniquement) ;
 - d) Document de séance contenant une proposition faite par le Japon au Bureau du Groupe de travail chargé du programme « Espace 2030 » ([A/AC.105/C.2/2019/CRP.17](#)) (en anglais uniquement) ;
 - e) Document de travail présenté par le Bureau du Groupe de travail chargé du programme « Espace 2030 », intitulé « Revised zero draft : the "Space2030" Agenda – space as a driver of sustainable development » ([A/AC.105/C.2/2019/CRP.24](#)) (en anglais uniquement).



4. Le Groupe de travail a pris note du large soutien exprimé par les États membres du Comité en faveur de l'avant-projet du programme « Espace 2030 » et de son plan de mise en œuvre, ainsi que de sa version révisée, et il a félicité son Bureau pour tout ce qu'il avait fait, avec le concours du Secrétariat, pour faire progresser les travaux du Sous-Comité, et pour l'efficacité avec laquelle il avait dirigé les réunions du Groupe de travail à la cinquante-huitième session du Sous-Comité.

5. Le Groupe de travail a échangé des idées sur le programme « Espace 2030 » et sur son plan de mise en œuvre, et il a noté qu'il faudrait que ce programme soit élaboré collectivement par les États membres du Comité sous la forme d'un document de haut niveau tourné vers l'avenir qui mette en évidence le rôle de l'espace et les avantages importants que celui-ci apportait à la société, et qui soit destiné à sensibiliser le monde entier aux contributions des techniques et applications spatiales au développement durable et à l'importance d'une gouvernance mondiale des activités spatiales.

6. Le Groupe de travail a noté que, conformément à son propre plan de travail (voir [A/AC.105/1202](#), annexe IV, appendice), le Bureau allait établir, avec le concours du Secrétariat, une version consolidée du programme « Espace 2030 » et de son plan de mise en œuvre prenant en compte les conclusions des débats tenus lors des réunions du Groupe de travail qui avaient déjà eu lieu ainsi que les contributions apportées par les États membres du Comité, et la publier dans toutes les langues officielles de l'ONU, pour qu'elle continue à être négociée lors des réunions du Groupe de travail qui se tiendraient à la soixante-deuxième session du Comité, du 12 au 21 juin 2019.
